et l'Angleterre consistent en ceci : La France abandonnerait quelques-uns de ses comptoirs de ses possessions de l'Inde à la condition que l'Angleterre renoncerait, de son côté, aux enclaves comprises dans les comptoirs conservés par la France et qui sont encore aujourd'hui sous la dépendance anglaise.

« Pondichéry et Mahé feraient partie des comptoirs conservés par la France.

« La négociation de cet échange est en bonne voie. »

Espagne.

On lit dans la *Corona de Aragon :*

« Mataro, mardi 17.

« Ce matin, a été passé par les armes dans cette ville le carabinier Merino, pour avoir tiré sur un de ses chefs. Ce malheureux a marché à la mort avec résignation et même sérénité. Le cercle était formé par la troupe et les carabiniers des corps de Barcelone et d'Arenys de Mor et un piquet de cavalerie.

« En y entrant, Merino a aperçu un capitaine d'un corps et lui a demandé de l'embrasser, si toutefois il en jugeait digne, ce qui lui a été accordé par le capitaine, qui était très ému. Avant de mourir, il a demandé pardon à tous, en disant qu'il ne mourrait ni pour assassinat, ni pour vol, mais pour s'être laissé emporter par la colère. Ensuite il a supplié le chef du détachement de lui permettre d'être fusillé debout, ce qu'il n'a pu lui accorder.

« En s'agenouillant, il a donné un vivat à la liberté, un autre aux bons libéraux et un autre à Espartero. Il parait que ce malheureux était neveu du régicide Merino, et que, d'après ce qu'on m'a raconté, il a dit hier que son grand-père avait également été fusillé. C'est une étrange et terrible fatalité que celle qui pèse sur cette famille des Merino. »

Le gérant responsable, F. BRUXELLES.

LE SIROP D'ERGOTINE DE BONJEAN

réussit très bien dans les affections suivantes ; on sait que cette utile découverte a été honorée par six nations de distinctions de tout genre. — *Hémorrhagies utérines ; crachements et vomissements de sang ; hémorrhoïdes ; dyssenteries ; hémorrhagies rectales ; scorbut ; leucorrhée ou flueurs blanches ; diarrhées rebelles ; pertes séminales les plus anciennes ; palpitations de cœur ; affections de matrice ; incontinence d'urine ; vomissements opiniâtres ; toux sèches et irritations chroniques de la poitrine,* etc.

C'est surtout dans les *hémorrhagies* en général que l'action du SIROP D'ERGOTINE est spéciale. Il régularise le *flux mensuel* qui se prolonge parfois outre mesure chez quelques femmes ; et, par son action calmante, il est regardé comme un des moyens les plus efficaces pour affaiblir la marche de la *phthisie pulmonaire* et en procurer quelquefois la guérison, surtout quand la maladie de poitrine est causée ou entretenue par un crachement de sang.

L'ERGOTINE PURE, en dissolution, s'emploie avec succès pour arrêter le sang des blessures et faciliter la cicatrisation des plaies. Les communes privées de pharmaciens devraient être pourvues de ce précieux remède, pour parer à certains accidents hémorrhagies, tant *internes qu'externes*, qui ont si souvent une funeste terminaison.

Prix du flacon de SIROP D'ERGOTINE .	5 fr.
— du demi flacon	3 fr.
— du flacon d'ERGOTINE PURE . .	7 fr.
— du demi flacon	4 fr.

Chaque flacon, muni de la signature et du cachet de l'auteur, est accompagné d'une instruction qui indique les usages et le mode d'emploi du SIROP D'ERGOTINE et de l'ERGOTINE PURE.

S'adresser à l'auteur, à Chambéry, et aux principales pharmacies des Etats et de l'étranger.

AU TRAVAILLEUR.

Rue De Boigne, près la poste,

FABRIQUE DE CHAPEAUX

DE SOIE ET FEUTRE SUR MESURE.

On se charge de remettre toute espèce de chapeaux, si vieux qu'ils soient, entièrement à neuf.

Cet établissement se recommandera toujours auprès du public pour la perfection du travail.

Spécialité

pour réparations de chapeaux de prêtres et d'état-major.

ON DÉSIRE emprunter cinq ou six cents francs sur première hypothèque.

S'adresser à M. Hector Julien, 61, Chambéry.

L'AMI DES ITALIENS !

PILULES HOLLOWAY,

AUTORISÉES PAR LE GOUVERNEMENT SARDE ET LES AUTRES ÉTATS DE L'ITALIE.

AUX HABITANTS DE L'ITALIE.

Les habitants de l'Italie sont particulièrement sujets aux maladies du foie et de l'estomac, et leur existence soumise ainsi à une certaine influence maligne est plus courte que dans les autres contrées.

Le beau sexe, le plus beau peut-être du monde, y perd ainsi plus vite une partie de ses charmes. Les Pilules Holloway parent non-seulement à cet inconvénient, mais font épanouir la vie, comme ses magnifiques plantes qui vivent, sous ce climat privilégié, d'un éternel printemps.

Les Pilules Holloway répandent dans les veines un baume enivrant, et je ne crains pas de dire que l'existence humaine peut être prolongée au delà du terme ordinaire en faisant usage pendant quelque temps des Pilules Holloway, en se conformant au régime prescrit dans l'avis imprimé joint à chaque boite.

Extrait d'une lettre adressée au Docteur Holloway.

Livourne (Toscane) 1855.

Monsieur le Docteur Holloway,

Je souffrais depuis plus de quatre ans de douleurs et de gouttes insupportables, lorsque mon médecin m'a conseillé l'usage de vos Pilules ; et j'en ai éprouvé un tel soulagement qu'en moins d'une année, je me suis trouvé guéri.

Honneur donc à l'inventeur de cet admirable remède à qui je dois la vie ; car la douleur de la goutte m'entraînait de jour en jour au tombeau. Veuillez, Monsieur, me compter au nombre de vos plus dévoués amis ; et permettez que je vous engage à publier ma lettre dans les journaux pour répandre la connaissance des bienfaits de votre puissant médicament.

Votre tout dévoué,

Le comte Arnauld MALCH.

Rome, 20 mars 1855.

Je soussigné déclare pour la pure vérité, et à la louange de M. le docteur Holloway, comment je me trouvais depuis quatre ans attaqué d'une dyssenterie qui restait rebelle à tous les remèdes et qui consumait ma vie dans les douleurs les plus graves.

Dans le courant de l'été 1854, passant à Livourne, j'y ai vu, sur le *Moniteur toscan*, un article sur vos Pilules, et quoique je ne lui accordasse aucune confiance, cependant, j'ai cédé aux sollicitations de quelques amis, et je me suis déterminé à en faire l'essai ; je m'en suis, en conséquence, servi chez M. Henri Dunn, et j'en ai usé pendant une quarantaine de jours sans en éprouver de grands effets, sauf un léger soulagement, qui m'engagent à continuer ; et, en effet, au bout de quatre mois, j'ai été complétement guéri, non-seulement de ma dyssenterie, mais encore de quelques incommodités qui m'étaient restées d'anciennes maladies.

Je me plais à faire la présente déclaration en témoignage de mon éternelle reconnaissance envers M. le docteur Holloway.

Philippe SALANDRI, propriétaire du grand établissement du café neuf, rue de Tours.

On doit prendre ce remède pour toutes les infirmités suivantes :

Angine, soit inflammation des bronches.	Taches sur la peau.
Asthme.	Maladies du Foie
Coliques.	— bilieuses.
Consomption.	— des intestins.
Faiblesse produite par quelle cause que ce soit.	— vénériennes.
Dyssenterie.	Mal caduc.
Fièvres intermittentes.	Mal de Tête.
Fièvres de toute sorte.	Mal de gorge.
Goutte.	Maladie de la pierre.
Hydropisie.	Erysipèle.
Indigestion.	Rétention d'urine.
Irrégularités des menstrues.	Symptômes secondaires.
Jaunisse.	Carie interne des os.
	Tic douloureux
	Vers de toute espèce.

Ces Pilules se vendent à l'établissemnt général, 244, Strand, à Londres ; à New-York, 80, Maiden-Lane, et dans les pays étrangers chez tous les pharmaciens et autres négociants qui vendent des médicaments.

Les boites se vendent à 1 fr. 60 c., 4 fr. 20 c. et 6 fr. 40 c.

Chaque boite est accompagnée d'une instruction indiquant le mode de s'en servir.

Le dépôt général se trouve, à Turin, chez MM. Fratelli Fresia di Felice.

A Gênes, chez MM. J.-B. Serra, feu Antonio et C^e^ ; M. C. Bruzza.

A Nice, chez M. A. Dalmas.

A Alexandrie, chez M. Joseph Basileo.

A Genève, Suisse, chez MM. Viridet et C^e^.

EAU MINÉRALE NATURELLE

SULFUREUSE-ALCALINE, IODURÉE ET BROMURÉE

De Marlioz, près d'Aix en Savoie (15 MINUTES).

L'analyse récente de l'EAU DE MARLIOZ, faite par M. Joseph Bonjean, pharmacien-chimiste à Chambéry, démontre que cette Eau est déjà deux fois plus sulfureuse que celles des Pyrénées, qui ont une vogue si méritée ; elle contient, de plus que ces dernières, de l'*iode* et du *brome* dont on connait les vertus dépuratives et fondantes. Bien plus, par ses propriétés alcalines, l'*Eau de Marlioz* est précieuse dans les maladies des voies urinaires ; elle fait *disparaître l'acidité des urines*, qui se dépouillent de tout leur principe colorant et *ne laissent plus déposer de mucus*. Ainsi, l'*Eau de Marlioz* est naturellement indiquée dans les affections suivantes :

Rhumatisme ; goutte chronique ; gravelle ; catarrhes et autres affections chroniques de la poitrine ; catarrhe de la vessie ; obstruction du foie et de la rate ; maladies de la peau ; dépôt de gâle ; dartres chroniques ; affections chroniques de l'utérus ; pâles couleurs et leuchorrée ; siphylis ancienne ou constitutionnelle, et ravages causés par le mercure ; le goitre et autres engorgements glandulaires ; rachitisme ; vieux ulcères avec caries des os ; tumeurs blanches ; scrofules ; et en général toutes les maladies du système lymphatique.

L'*Eau de Marlioz* se prend en tout temps, soit en boisson, depuis un verre jusqu'à un litre et plus par jour, soit à l'extérieur en lotions, injections, etc. En mêlant à de l'eau commune de 5 à 10 bouteilles de cette Eau, on obtient un bain de Barèges, de Coterets, etc. Elles se conserve plusieurs mois sans s'altérer, et peut être transportée au loin ; les bouteilles seront tenues couchées, et, une fois débouchées, on les boira dans la journée.

Chaque bouteille d'*Eau de Marlioz* porte sur le goudron le cachet du propriétaire.

Le propriétaire, B. BILLET.

A VENDRE
UNE PROPRIÉTÉ

Sur la rive droite de l'Arly,

Longeant la route provinciale d'Albertville à Annecy, sur une longueur de seize cents mètres environ, comprenant tous les terrains qui se trouvent en plaine.

Cours d'eau considérable et assuré ; dont la chute est plus que suffisante pour faire mouvoir toute espèce d'artifices ; trois moulins, battoirs et scierie, le tout en activité.

Cette propriété, d'une contenance de quatre hectares, quarante-huit ares, soixante centiares (soit 15 journaux de Savoie environ), commence à la sortie d'Albertville et se trouve par conséquent dans une position de prospérité presque unique en Savoie, sous le rapport commercial et sa proximité de routes magnifiques et du chemin de fer Victor-Emmanuel.

Toutes garanties et facilités seront accordées pour les payements

S'adresser pour les renseignements à M. Mathiaz, notaire à Albertville, et à M. Hector Julien, agent d'affaires, 61, à Chambéry.

Un arrêt rendu par la cour impériale de Dijon, le 17 août 1854, a constaté, sur le rapport de MM. Chevalier et O. Henry, MEMBRE DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE, *et Lassaigne, professeur de chimie à l'école d'Alfort, experts désignés pour en faire l'analyse, « que l'Elixir de* GUILLIÉ, *préparé par* PAUL GAGE, *était un médicament perfectionné, toujours régulier dans son action, qu'il n'était point un remède secret, et que la vente en devait être autorisée. »*

ÉLIXIR du Dr GUILLIÉ, le seul authentique préparé par PAUL GAGE

à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 13.

Extrait de la brochure : TRAITÉ DE L'ORIGINE DES GLAIRES, *des maladies qu'elles occasionnent, et des moyens de les combattre efficacement soi-même par l'*Élixir tonique anti-glaireux du docteur GUILLIÉ, *préparé par* PAUL GAGE.

Les anciens, qui avaient donné aux GLAIRES le nom de *pituite* ou de *phlegme*, les définissaient une humeur VISQUEUSE ou COLLANTE qu'on rencontre à la surface des membranes muqueuses pour les humecter et faciliter leurs fonctions.

Plusieurs causes contribuent à augmenter la sécrétion de cette humeur, et à altérer sa nature primitive. Il est dès lors facile de concevoir combien sa production immodérée doit influer sur nos organes, et jeter le trouble dans les fonctions importantes de la vie, telles que la digestion et la circulation du sang, les fonctions du cœur et des poumons, de l'estomac, des intestins et de la vessie, du foie et de la rate, des appareils glanduleux et lymphatiques, etc., etc.

En citant quelques-unes de ces affections, il nous sera aisé de faire comprendre quels services l'*Elixir de Guillié* rend tous les jours, même dans des cas désespérés, et où la médecine a été impuissante.

ASTHMES, CATARRHE, COQUELUCHE, RHUMES, TOUX CONVULSIVE, INFLAMMATIONS DE POITRINE, etc., etc. — En général, ces affections sont le résultat d'une accumulation, dans le tissu même du poumon et sur la surface des bronches, d'une matière glaireuse, ACRE, VISQUEUSE, ÉPAISSE, qui s'est développée dans le poumon à la suite d'une inflammation.

La trachée-artère est bouchée, le poumon ne se dilate plus, la respiration devient impossible. La nature cherche à expulser cette HUMEUR GLAIREUSE par des accès de toux convulsive, et le malade meurt asphyxié, si on ne se hâte de lui administrer l'*Elixir de Guillié* pour suppléer aux efforts impuissants de la nature.

APOPLEXIE, PARALYSIE. — Le cerveau est traversé par une quantité infinie de vaisseaux sanguins et lymphatiques ; il est enveloppé d'une pellicule ou membrane muqueuse, qui exsude une humeur glaireuse chargée d'entretenir cet organe dans un état d'humidité convenable.

Aussitôt que, par une cause quelconque, un peu d'inflammation se développe, soit dans les vaisseaux sanguins ou lymphatiques, soit dans la pellicule ou membrane muqueuse, et que, par suite, l'humeur glaireuse est sécrétée plus abondante qu'il ne convient, immédiatement il y a ÉPANCHEMENT de cette humeur dans le cerveau, et, peu après, APOPLEXIE et PARALYSIE.

Il n'y a qu'un moyen d'empêcher un pareil malheur, c'est d'user de l'*Elixir de Guillié* AVANT, PENDANT ET APRÈS L'ÉPANCHEMENT, pour le prévenir, et pour en opérer la résorption par une dérivation puissante sur le tube intestinal, s'il a eu lieu.

BILE, MALADIES BILIEUSES, FIÈVRE JAUNE, JAUNISSE, INDIGESTIONS, CHOLÉRA-MORBUS, etc. — Lorsque le foie est devenu le siége d'une inflammation violente, cette inflammation se communique à la rate, à l'estomac et aux intestins par suite d'un débordement de bile dans ces divers organes. Une véritable infection purulente par la bile se développe ; la jaunisse, la fièvre jaune, les fièvres putrides et bilieuses, les fièvres de marais, le choléra et les maladies pestilentielles se déclarent, les calculs biliaires se forment dans la vésicule du fiel, etc.

Pour prévenir ces désordres, il faut expulser du foie la bile putréfiée par l'inflammation, au fur et à mesure qu'elle se produit, et employer à cet effet l'*Elixir de Guillié* préparé par PAUL GAGE, qui réunit, à une action purgative de ce, des qualités toniques et antiputrides.

CATARRHE DE LA VESSIE. — Lorsque les urines sont surchargées d'une matière glaireuse, QUELQUEFOIS BOURBEUSE OU ROUGEATRE, quelquefois filante et pour ainsi dire HUILEUSE, cette matière irrite les parois de la vessie et y développe le catarrhe vésical. GUÉRISON : empêcher la matière glaireuse de séjourner dans la vessie et d'y pénétrer en usant de l'*Elixir de Guillié* préparé par PAUL GAGE.

GOUTTE ET RHUMATISME. — Ces deux maladies graves doivent leur origine à une matière glaireuse, ACRE, qui s'est fixée sur les membranes synoviales des articulations et sur les aponévroses qui enveloppent les muscles.

Indiquer la cause de ces maladies, c'est indiquer le remède ; c'est dire que l'*Elixir de Guillié* préparé par PAUL GAGE est le meilleur agent qu'on puisse employer pour soulager vite et guérir solidement. La guérison se complète par l'usage du *Tissu Electro-Magnétique*.

Nous pourrions passer en revue la série complète des maladies occasionnées par les glaires. Nous préférons renvoyer le lecteur au petit livre dont sont extraits les paragraphes qui précèdent, et qui se délivre gratis avec chaque bouteille d'*Elixir de Guillié*.

Chaque bouteille est entourée du **Traité des Glaires** dont le dépôt légal a été fait à Paris et à l'étranger pour conserver aux auteurs et éditeurs la propriété littéraire exclusive, et chaque bouteille qui sera livrée sans en être accompagnée doit être refusée comme contrefaite. Cette brochure est traduite dans toutes les langues de l'Europe.

Prix des flacons : 3 fr. 50 et 6 fr. pris à Paris, et 4 fr. 25 et 6 fr. 75. — Franco pour tous les points de la Belgique.

AVIS IMPORTANT : On annonce, dans les journaux de Bruxelles, comme étant de M. Guillié, un élixir préparé selon la formule de Dorvault ; M. Guillié et ses ayant-cause protestent énergiquement contre cette prétendue formule et le produit, qui sont l'un et l'autre deux mensonges destinés à tromper le public.

TISSU ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

Ce TISSU doit ses propriétés curatives à la substance dont il est composé, et aux métaux de la pile voltaïque qui y sont incorporés en poudre impalpable. Son action est énergique sur l'appareil dermoïde. Il y développe une transpiration abondante, et quelquefois une éruption dérivative éminemment salutaire. Ce TISSU est d'une solidité telle *qu'il dure indéfiniment*, et que l'usage en est plus économique et plus efficace que celui des papiers dits chimiques, dont l'action est souvent nulle, et qui salissent le corps et le linge. Les médecins qui l'ont employé savent qu'il guérit souvent, **et soulage toujours** *les Douleurs goutteuses et rhumatismales, les Névralgies de toute nature, les Migraines, les Infiltrations séreuses et hydropiques, les Inflammations de la plèvre et du poumon*, etc, etc. ; en un mot, toutes les affections qui se modifient par la surexcitation du tissu cutané. Tous les journaux de médecine de Paris l'ont recommandé.

Prix : 5 et 10 fr. la boite, pris à Paris, et 6 fr. et 11 fr. — Franco pour tous les points de la Belgique.

On trouve à la même adresse le **Taffetas gommé** de **Paul Gage**, pour la guérison radicale des *cors, oignons* et *durillons*, dont vingt années de succès attestent l'efficacité incontestable.

M. Paul Gage, ayant à se plaindre de la contrefaçon, a pris la détermination d'envoyer *franco* son **Elixir**, son **Tissu** et son **Taffetas** aux prix ci-dessus fixés pour toute la Belgique ; les malades, en s'adressant à lui, seront donc sûrs de n'avoir jamais que des médicaments authentiques. (*Ecrire franco.*)

CHAMBÉRY. — IMPRIMERIE BA. BET.